



Ces images inédites ont été réalisées à l'intérieur de la bulle étanche. On aperçoit le mur du cimetière. Quant au bâtiment qui le jouxte, il est à présent entièrement détruit. Dans un mois, l'enveloppe hermétique sera retirée pour laisser apparaître le terrain à nu. Pendant ce temps, le bâtiment voisin sera en phase active de dépollution sous une autre bulle actuellement en cours d'installation.

AVANCEE DES TRAVAUX DE L'ANCIENNE USINE D'AMIANTE

Sous la bâche, UN PREMIER BÂTIMENT EST DÉJÀ DÉMOLI

C'EST UNE DATE DANS LE DÉROULEMENT DU CHANTIER DE DÉCONSTRUCTION/DÉPOLLUTION DE L'ANCIENNE USINE D'AMIANTE : LE BÂTIMENT QUI JOUXTE LE MUR DE L'ANCIEN CIMETIÈRE N'EXISTE PLUS. DANS MOINS D'UN MOIS, LA BÂCHE QUI LE RECOUVRE SERA RETIRÉE DÉCOUVRANT UN TERRAIN À NU.

➔ *“On avait vraiment de bonnes raisons de démolir sous bulle.”* Au fur et à mesure de la dépollution de l'ancienne usine d'amiante, Jean-Pierre Beckmann, architecte maître d'œuvre sur le chantier, en est plus que jamais persuadé. La revendication, portée par le collectif d'associations de riverains durant de longues années, trouve sa pleine légitimité au vu des découvertes faites sur le site à la faveur de l'avancée des travaux. *“Les opérateurs retirent certes de l'amiante, mais aussi du zircon radioactif en quantité importante. C'est l'ensemble des bâtiments qui constitue un déchet que nous mettons peu à peu dans les sacs”*, détaille encore Jean-Pierre Beckmann. Les sacs, ce sont les fameux big-bags qui sont tous soigneusement identifiés pour assurer leur traçabilité. Déjà, un bon millier d'entre eux a pris la route en direction des sites habilités à les recevoir. Pour l'heure, les différentes phases du chantier s'enchaînent sans accrocs, ni retard notable. Environ vingt-cinq ouvriers s'activent chaque jour, en tenue de protection individuelle, sous la bulle hermétique. Mi-janvier prochain marquera une date : la bâche étanche qui recouvre l'un des principaux bâtiments, celui que l'on aperçoit depuis la Route de Mitry, sera retirée pour laisser apparaître un vide. Des photos, prises à l'aide d'un appareil comparable à ceux dont se servent les plongeurs sous-marins, montrent déjà le mur à nu du cimetière mitoyen et rien d'autre à l'intérieur que l'éclat blanc des tentures. Un pan de l'usine a donc disparu : rien ne reste de ce premier bâtiment et de ses structures. Les techniciens vont à présent vérifier la qua-

lité de la dépollution et s'attacher à décontaminer les engins qui ont œuvré en zone. Puis, le voile pourra être levé sur cette première grande étape de la déconstruction, tandis que le travail de démolition battra son plein sous la bulle imperméable du bâtiment d'à côté.

L'ÉCOLE DU BOURG OUVRIRA EN SEPTEMBRE

Mesures et analyses du niveau de pollution de l'air continuent d'être effectuées plusieurs fois par jour. C'est ainsi qu'un léger pic sans conséquence a été observé au cimetière lors de la Toussaint lié, de toute évidence, à la manipulation de vieux bacs à fleurs et d'anciennes terres. La semaine passée, un laboratoire spécialisé a brisé des dalles afin de réaliser des prélèvements qui donneront des indications précieuses sur le niveau et la profondeur de la pollution en sous-sol. Les résultats diront s'il y a lieu d'augmenter ou non la facture des travaux. Mais dans tous les cas, cela ne devrait pas avoir d'incidence sur la rentrée prévue en septembre prochain des élèves et des équipes pédagogiques de l'école du Bourg. Il semble en effet que la décontamination du sol puisse se dérouler de façon parallèle au bon fonctionnement de l'école, sans aucun risque pour les enfants et les enseignants. Du côté des associations, on s'efforce d'obtenir que le pollueur, en l'occurrence le CMMP (Comptoir des minéraux et matières premières), soit aussi le payeur de la dépollution tout en activant la recherche des victimes de l'amiante. Comme en écho, le maire vient

de missionner Maurice Allouch, conseiller municipal et médecin de profession, pour contribuer à retrouver les personnes ayant fréquenté l'école voisine ou travaillé sur le site. Enfin, Gérard Ségura vient une nouvelle fois de demander un rendez-vous à Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie, pour lui rappeler les responsabilités écrasantes de l'Etat qui fut, des décennies durant, l'un des principaux clients du fabricant d'amiante, et solliciter une participation financière. ■ **Christophe Lopez**

Bientôt une visite du chantier en images

La Sempact, l'organisme proche du Conseil général qui assure la maîtrise d'ouvrage du chantier, vient de faire réaliser une vidéo des travaux de déconstruction/dépollution. On y voit, entre autres, Jean-Pierre Beckmann assurer une visite complète du chantier juste avant que les immenses bâches imperméables ne soient posées. Ce film est visible dans le point infos ouvert au public, installé à proximité immédiate du site, où vous pourrez disposer de toutes les informations relatives à l'avancée de la démolition et aux analyses journalièrement effectuées sur le terrain.